

TÉLÉGRAPHE OFFICIEL.

Trieste, samedi 11 mai 1811.

SUEDE.

Stockholm, 9 avril. On apprend que S. M. ira passer quelque tems à Drottningholm, pour y rétablir entièrement sa santé.

Le général comte Rosen a été nommé grand-écuyer de S. A. R. la princesse héritière. (Gaz. de Francfort.)

Du 12 avril. Le bruit court qu'on a vu à la hauteur d'Ystadt, quelques vaisseaux de guerre anglais; cependant il n'y a pas plus de dix jours qu'un yacht, chargé de lettres, est entré dans ce port, sans avoir éprouvé aucun empêchement.

On arme, outre notre grande flotte, une partie considérable de notre nombreuse flotte des ciseaux ou chaloupes, qui doit coopérer à la défense de la côte Suédoise, dans le cas où les Anglais tenteroient quelque attaque. On désigne, entr'autres troupes destinées à la monter, le régiment des gardes allemands de la Reine. On sait que les approches des côtes de Suede sont presque par-tout défendues par des ciseaux ou rochers nuds, qui s'élèvent du sein de la mer. De gros vaisseaux de guerre ne peuvent par s'y engager sans péril. Nos chaloupes, garnies de rames, manœuvrent sans peine au milieu de ces rochers, et portent de 2 jusqu'à 22 canons. Elles sont également pourvues de mortiers. (Gaz. d'Augsb.)

PRUSSE.

Berlin, 10 avril. Mr. le général-major de Zwieten a été nommé commandant de Königsberg. Il est arrivé de Pillau dans cette dernière ville le 5 de ce mois une estafette, qui a apporté la nouvelle que deux vaisseaux de guerre anglais croisent devant cette rade. (Gaz. de Francfort.)

Breslaw, 19 avril. On a découvert à Kielce, dans le département de Radom, de nouvelles mines de cuivre très-riches, dont on a retiré 500 quintaux de métal, dans l'espace de quinze jours. (Journ. de Paris.)

RUSSIE.

Pétersbourg, 3 avril. Le Czarewitsch de Grusinie, Antony, est arrivé avant-hier dans cette capitale.

Après un dégel de 8 jours, le froid a repris avec une extrême rigueur. Le thermomètre de Réaumur étoit ce matin à 16 degrés au dessous de zéro. (Journ. de Paris.)

AUTRICHE.

Vienne, 27 avril. Il est à-peu-près certain que notre gouvernement, fidèle au système pacifique qu'il a adopté, ne se mêlera aucunement des démêlés qui existent entre les Russes, les Turcs et les Serbiens. Toutes les propositions qui ont été faites par les chefs de ces derniers, ont été rejetées; et notre cour n'a pas cessé d'être en relation de bonne amitié avec la Russie. On s'occupe uniquement de rétablir le commerce et les finances. L'armée est sur le pied de paix. Tous

les bruits contraires à ce que nous venons de dire sont faux et ont été controuvéés par l'agiotage. — La commission des principaux négocians de cette ville, formée sur la demande du ministre des finances, se réunit tous le quinze jours pour régler le cours des marchandises et raisonner sur les chances qui lui seroient avantageuses. On se trouve bien de cet établissement. Les membres ont de fréquentes conférences avec le ministre des finances.

Du 18 avril. S. M. l'Empereur a conféré le titre de chevalier à Mr. Bernard Eskeles, négociant de cette ville, pour l'en récompenser des services importans qu'il a rendus à l'état. (Gaz. d'Augsbourg.)

HONGRIE.

Semlin, 10 avril. Des lettres de Valachie contiennent, sur l'état actuel de cette malheureuse province, les détails affligeans que voici: " La Valachie est foulée tour à tour par ses amis et ses ennemis; le commerce est ruiné, l'industrie anéantie, le bétail a péri de fatigue, de maladie et faute de fourrages; les campagnes sont incultes, les bras qui les ensemençoient n'existent plus; les habitations sont abandonnées, les hommes et les femmes ont péri ou sont en fuite. On remarque encore un peu de mouvement dans les villes; mais ce mouvement est produit par les garnisons russes, qui achèvent de dévorer le peu de denrées qui s'y trouvent, et ne laissent à la place que du papier. Notre sort sera, dit-on, décidé cette année: Dieu le veuille! Il n'y a pas de changement qui ne puisse nous être favorable, parce qu'il n'y a pas d'état pire que le nôtre. " La province dont on vient de voir le tableau misérable, étoit fort riche autrefois. Elle produit en abondance du blé, du vin, des fruits et des légumes. L'air y est doux et le terrain fertile. On y élevoit beaucoup de bétail, et principalement de bons chevaux. Les montagnes sont couvertes de hautes forêts; les plaines étoient remplies de gibier; l'intérieur de la terre recèle des mines de sel, des mines de soufre et des bains chauds. On y faisoit commerce de cuirs, de miel, de lin, de chanvre, de pelletteries et de tabac. . . Aujourd'hui c'est un désert!

Du 13. Il paroît que les Russes ont interposé leur médiation pour mettre fin aux troubles qui ont éclaté en Serbie. Le général en chef Czerni-Georges s'est retiré avec ses troupes au-delà de la Morave. Arrivé le 19 du mois dernier à Belgrade, il en est reparti le 31 pour Topola. Stanoje-Stamatowits, commandant d'un corps serbien, doit avoir péri dans une des affaires qui ont eu lieu sur la Morave.

Treize turcs faits prisonniers il y a deux ans près de Nissa, se sont échappés de la forteresse de Belgrade; ils sont venus à Semlin, où l'on a fourni à leur entretien pendant quelque tems; le terme de leur quarantaine écoulé, on les a fait conduire sous escorte militaire à Brood, d'où ils doivent passer en Bosnie. (Journ. de l'Emp.)

Leipsick, 16 avril. L'année passée, lors qu'il n'existoit encore aucune imposition sur le sucre, le quintal coutoit ici 90 thalers; à présent que l'imposition monte à 55 thalers, sa valeur est de 90 à 95 thalers.

— La nouvelle répandue dans quelques gazettes étrangères qu'on remarque de grands mouvemens dans l'armée saxonne, est absolument fausse. (*Gaz. d'Augsbourg.*)

WESTPHALIE.

Cassel, 22 avril. S. M. a rendu avant-hier un décret qui place la haute-police dans toute l'étendue du royaume dans les attributions de l'inspecteur général de la gendarmerie.

— Le 25 août prochain, il sera vendu à Hof-Geismar, à cinq lieues de Cassel, quatre-vingt chevaux, dont soixante provenant des haras royaux de Beherbeck et de Neuhaus, et vingt des écuries royales.

Cette vente est la seconde qui aura lieu depuis le rétablissement des haras. La race se perfectionne journellement. Des étalons de prix y ont été placés.

La même vente se renouvellera tous les ans au mois d'août à Hof-Geismar. (*Gaz. de Francf.*)

GRAND-DUCHE DE FRANCFORT.

Francofort, 25 avril. M. le colonel, chevalier-garde de Kabloukoff, a passé ici la nuit dernière en courrier, se rendant de Paris à Pétersbourg.

Du 26. Le célèbre littérateur allemand, M. Christophe Gottlieb de Murr, est mort à Nuremberg, le 2 avril. (*Gaz. de Francf.*)

S U I S S E.

Soleure, 19 avril. La diète extraordinaire, dont l'ouverture a eu lieu le 17 sans cérémonie publique, a entendu dans sa première séance un rapport détaillé de S. Exc. le landamman de la Suisse, sur l'objet qui doit occuper exclusivement sa session actuelle; il a offert le tableau historique de la situation du canton du Tessin depuis six mois. Le Député de ce canton a présenté ensuite un rapport particulier. Les instructions des députés ont été communiquées, et une commission a été nommée pour discuter les propositions qui seront l'objet des délibérations de la diète. Cette commission est composée des députés de Berne, Lucerne, Schwitz, Glaras, Zurich et Tessin; elle est présidée par S. Exc. le landamman de la Suisse. — Les pièces diplomatiques relatives à la députation partie pour Paris, ont été communiquées à l'assemblée, ainsi qu'une lettre du 12 avril, par laquelle S. E. Mr. le comte de Talleyrand mande au landamman de la Suisse, que le duc de Cadore l'a voit informé que S. M. l'Empereur recevoit avec plaisir la députation de la Confédération, comme un gage du zèle que la Suisse aura un jour pour son fils. — On apprend que la seconde séance de la diète n'aura lieu que le 22, et qu'alors la commission qui a été nommée fera son rapport. (*Journ. de Paris.*)

E S P A G N E.

Seville, 4 avril. Une tempête des plus affreuses, qui a duré les 27, 28 et 29 mars dernier, a fait périr devant Cadix 150 bâtimens de transport tous chargés. Les vaisseaux de guerre même ont eu la plus grande peine à résister à cette tempête. Ils ont souffert des avaries terribles. (*Moniteur.*)

Naples, 22 avril. L'heureuse naissance du Roi de Rome a été célébrée le 4 avril courant à Campo en Calabre, où se trouve le quartier-général des troupes françaises, avec tout l'enthousiasme dont chaque individu étoit animé pour un événement si mémorable. (*Monit. des deux Siciles.*)

ROYAUME D'ITALIE.

Milay, 4 mai. Par une décision du 27 avril dernier S. M. a daigné nommer *Ses bonnes villes* du Royaume d'Italie, les villes de Milan, Venise, Bologne, Brescia, Verone et Mantoue.

— Les entrepreneurs de la *Diligence du Simplon*, dont le bureau est établi à Milan, rue dei Moroni, N. 4120, ont établi, à partir du 9 avril dernier, une correspondance régulière avec la France, et particulièrement avec l'administration générale des Diligences impériales de la rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris, et avec les Diligences de Lyon. Au moyen de ces correspondances, les voyageurs arriveront à Paris le dixième jour après leur départ de Milan, et à Lyon le sixième jour de bonne heure. Les marchandises et le numéraire dont l'exportation est permise pour la France, seront aussi rendus dans le même espace de temps et à un prix modéré.

Le départ de Milan a lieu tous les deux jours, et l'arrivée en cette ville le jour intermédiaire. (*Journ. de Milan.*)

EMPIRE FRANÇAIS.

Chiavari, 16 avril. Plus de 4000 ouvriers travaillent sur la route de Parme à la Spezia. Malgré l'étendue de cette route et les difficultés qu'il faudra surmonter, on ne doute pas que le passage ne soit ouvert à la fin de la campagne.

Turin, 18 avril. Les conscrits de 1811 de la ville de Turin et de l'arrondissement de Suse, formant le 3^e convoi, ont été mis en route ce matin. Il étoit fort de 162 hommes; 24 d'entr'eux choisis parmi les jeunes gens les mieux constitués et de la taille la plus avantageuse, sachant aussi lire et écrire, ont été destinés pour le régiment de fusiliers de la garde impériale.

Les autres ont été dirigés sur le bataillon des tirailleurs du Pô.

Ces jeunes conscrits ont traversé la ville, précédés de la musique militaire de la compagnie de réserve, qui les a accompagnés jusqu'aux limites de la commune.

D'après ce dernier départ, le département du Pô a déjà fourni 865 hommes à compte de 982 qui lui ont été assignés sur la levée de 1811, par le décret impérial du 13 février.

Hambourg, 20 avril. On a publié ici ce qui suit :

„ S. Exc. le prince gouverneur-général, considérant qu'il y a impossibilité absolue, pour beaucoup de négocians, de faire rentrer les denrées du Holstein dans le délai fixé au 10 avril, soit à cause du manque de moyens de transports, soit à raison des distances ou par d'autres motifs légitimes, a autorisé le conseil spécial à proroger ce délai jusqu'au 1^{er} mai exclusivement, pour tous les négocians, qui pourront prouver que le retard ne peut leur être attribué.

„ MM. les auditeurs au conseil d'état, préposés à l'admission des denrées, sont chargés de juger de la validité des réclamations.

Passé le 30 avril, aucune raison ne pourra exempter les marchandises en retard de l'acquit du dixième en sus des droits.

Du 25. Le Duc de Mecklenbourg-Schwerin a ordonné que tous les hommes de mer appartenant aux départemens des Bouches de l'Elbe, du Weser et de l'Em, qui pourroient tenter de se cacher dans ses états pour se soustraire au service de la flotte française, soient arrêtés et remis à Hambourg aux autorités compétentes. (Gaz. de Hambourg.)

Rome, 23 avril. On espère que dans quelques mois S. M. I. honorera de sa présence cette seconde capitale de l'Empire. La joie dont les habitans sont animés par l'espoir de voir au milieu d'eux le plus grand des souverains, est inexprimable. On dit que S. M. I. habitera le Quirinal, où on fait déjà tous les arrangements convenables.

(Gaz. de Rome.)

La Haye, 23 avril. Toutes les opérations relatives à l'inscription maritime sont terminées.

Hier, 23 conscrits de la commune de Katwyck-sur-mer ont été dirigés sur Medemblick; réunis à la préfecture, ils ont porté un toast à S. M. l'Empereur et Roi, et ils sont partis aux cris de *vive Napoléon le Grand*.

Aujourd'hui, 47 marius se sont mis en route de la même manière, ce qui complète le contingent du premier arrondissement (celui de la Haye). Il est impossible de donner des preuves d'un meilleur esprit que ne l'ont fait, en général, tous les marius, et ils ne l'ont en rien cédé aux conscrits de terre de ce département: on a surtout distingué l'enthousiasme qu'ont témoigné les marins de Scheveningue et de Hillegom; ils avoient sollicité la permission d'avoir à leur tête un drapeau qu'ils ont agité à plusieurs reprises, en signe d'allégresse.

Coblentz, 27 avril. Des agens disposés sur toutes les routes, pour s'assurer du départ des conscrits et de leur conduite, sont rentrés ce matin au chef-lieu du département; ils apportent l'heureuse nouvelle que le trajet s'est effectué sans aucun désordre, et que nos jeunes militaires marchent aux cris de *vive l'Empereur*. Les colonnes ont dépassé Mayence, et l'on ne compte pas un traîneur. Nous devons ces succès au bon esprit qui anime les habitans du département de Rhin-et-Moselle, et à l'autorité qui le dirige.

Paris, 28 avril. Jeudi dernier 25 avril, S. M. a tenu le conseil des finances du royaume d'Italie.

— Les réparations du ci-devant couvent des Loges, dans la forêt de S. Germain, sont presque achevées. Cet établissement sera en état de recevoir, vers le commencement du mois prochain, les orphelines pour lesquelles il a été créé.

— Des ordres sont donnés pour l'achèvement, cette année, des boulevards extérieurs, depuis la barrière de Vincennes jusqu'à celle de Bercy. Il paroît qu'on réparera aussi les murs de clôture de Paris dans les parties qui auront besoin de réparation.

— La révolution ne permet point d'achever les pavillons des barrières de Paris. Un grand nombre de ces édifices sont dans un délabrement épouvantable; on dit qu'on va s'occuper d'achever les uns et de réparer les autres.

— On assure que l'ex-général Dumouriez vient de mourir *incognito*, dans une petite ville du royaume de Grenade.

Du 29. Par décrets du 24 avril, S. M. l'Empereur a organisé les cours impériaux d'Agen, de Florence et de Liège, et a nommé, savoir:

A AGEN: *Premier président*, le baron Lacuée;

A FLORENCE: *Premier président*, le sieur Montiglio;

A LIEGE: *Premier président*, le sieur d'Audrimont;

— Voici le détail des fêtes et cérémonies qui auront lieu à l'occasion du baptême du Roi de Rome.

Le baptême du Roi de Rome étant fixé au 2 juin, jour de la Pentecôte, le samedi 1^{er} juin, LL. MM. partiront de S. Cloud, à 6 heures, pour venir dîner aux Tuileries.

A 8 heures, il y aura spectacle au théâtre de la cour; on donnera l'opéra seria de *Scmiramis*. Après le spectacle, il y aura cercle dans les grands appartemens: toute la cour sera invitée.

Ce jour-là les spectacles se donneront *gratis*. Une salve de 100 coups de canon annoncera l'arrivée de LL. MM. dans Paris et la fête du lendemain.

Cette salve sera répétée le lendemain à huit heures, à midi et à 6 heures du soir, heure de la cérémonie.

Le même jour, à 11 heures et demie, audience du corps diplomatique. La messe sera célébrée à midi, et après la messe, il y aura grande cour.

A 6 heures du soir, LL. MM. partiront en grand cortège des Tuileries, et se rendront à Notre Dame pour rendre grâces à Dieu, assister au baptême du Roi de Rome et au *Te Deum* solennel. L'église sera illuminée.

En sortant de Notre-Dame, LL. MM. se rendront à la commune, où elles arriveront entre 8 et 9 heures.

LL. MM. seront conduites dans l'appartement qui leur aura été préparé. L'Empereur donnera audience au conseil-général.

LL. MM. se rendront ensuite dans la salle du banquet, où elles dîneront en grand couvert. De là LL. MM. seront conduites dans la salle où le concert aura été préparé, et après l'avoir entendu, elles verront tirer le feu d'artifice. Immédiatement après, elles remonteront en voiture pour retourner à S.-Cloud.

Il ne sera pas fait de constructions extraordinaires à l'Hôtel-de-Ville pour cette fête. On n'invitera que le nombre de personnes que le local pourra contenir. Pendant le banquet, on fera circuler le public autour de la table de LL. MM.

Ce jour-là, tous les établissemens publics et toutes les maisons de la ville de Paris seront illuminés. Il sera établi des jeux aux Champs-Élysées, et il sera fait des distributions de vivres au peuple.

Dans la semaine qui suivra, on donnera à l'Opéra l'opéra seria de *Scmiramis* qui aura été joué aux Tuileries.

Dans la même semaine ou la suivante, on donnera à l'Académie impériale de musique un opéra et un ballet nouveau.

Dans cette semaine, la salle de spectacle des Tuileries sera arrangée en salle de bal.

Le dimanche 9 juin, grande fête aux Tuileries.

LL. MM. viendront le samedi soir coucher aux Tuileries. Le lendemain, après la messe, il y aura grande parade, et ensuite grande cour. A 7 heures, LL. MM. dîneront en grand couvert dans le salon de la Paix. Après le dîner, elles iront entendre le concert public qui sera exécuté sur la terrasse du palais. Le jardin et le palais seront illuminés. Après le concert, LL. MM. verront ouvrir le bal dans la salle des Maréchaux, et de là iront voir l'ouverture de celui de la salle de spectacle changée en salle de bal.

Ces bals seront ouverts par des quadrilles exécutés par les dames et officiers de la cour.

On invitera non seulement toute la cour, mais aussi 3000 personnes dans Paris : on fera des invitations pour chacune des deux salles et suivant la quantité de monde qu'elles peuvent contenir : on indiquera des entrées différentes : la communication entre les deux salles ne sera établie qu'après le départ de LL. MM., ou après onze heures.

A minuit les soupers seront servis dans la galerie de Diane et dans la galerie du Musée. Les bals continueront pendant toute la nuit.

Le jeudi 23 juin il y aura spectacle français au théâtre de Saint-Cloud.

Le dimanche suivant, 26 juin, il y aura grande fête à Saint-Cloud.

Ce jour-là, la messe et l'audience auront lieu comme à l'ordinaire. Pendant la journée il y aura des jeux dans le parc, et les eaux joueront.

Le soir le parc, les jardins et les cascades seront illuminés. Les eaux joueront à la lumière. Il y aura grand cercle au palais, auquel on invitera toute la cour. On aura soin de faire arriver les voitures par le pont de Sévres, et qu'il n'en passe aucune par le pont de Saint-Cloud.

Pendant le cercle, vers 10 heures du soir, à un signal donné, la garde impériale fera tirer un beau feu d'artifice dans la plaine de Boulogne, de manière qu'il soit vu des jardins, du château et du parc.

Après le cercle, il sera servi un souper dans l'orangerie. LL. M. auront leur grand couvert dans le salon de Mars.

— On travaille à replacer au pont tournant les mêmes grilles et portes que nous y avons déjà vues.

Du 30, Dimanche dernier 28, S. M. a tenu un grand conseil d'administration du sénat.

— Samedi dernier le Sénat conservateur se rassembla, et après avoir entendu les orateurs du Conseil d'Etat, décréta que les arrondissements de Rees et de Munster, réunis au département de l'Yssel-Supérieur; celui de Steinfurt, réuni au département des Bouches-de-l'Yssel; celui de Newhausen, réuni au département de l'Ems occidental, seroient distraits de ces divers départemens pour en former un sous le nom de *département de la Lippe*, dont le chef lieu sera Munster. Ce nouveau département aura deux députés au Corps législatif : en conséquence, le nombre des députés du département de l'Yssel Supérieur sera réduit de quatre à trois; et le sieur de Galen, nommé l'un des députés de l'Yssel-Supérieur, par le Sénatus-consulte du 23 février, entrera au Corps-législatif comme l'un des deux députés du département de la Lippe : le second député sera nommé cette année.

— Par décret du 28 avril, S. M. a organisé ainsi qu'il suit le nouveau département de la Lippe. — Il y aura un préfet, trois sous-préfets, sans compter l'auditeur sous-préfet de chef-lieu; un conseil général de 26 membres, un collège électoral de deux cent cinquante, &c. — La préfecture de la Lippe sera pour le traitement et pour les frais d'administration de quatrième classe. Le traitement du secrétaire-général sera de 4000 fr.; celui des conseillers de préfecture de 2500 fr. — Il y aura un tribunal de commerce à Munster,

et dans chaque arrondissement un tribunal de première instance. Ce département dépendra, pour la police, du commissariat général établi à Hardemberg; pour l'organisation militaire, de la 25-me division; pour le service du génie, de la direction de Cologne; pour la gendarmerie, de la légion de Liège. — A dater du 1.er janvier 1822, les contributions seront établies, dans ce pays, sur le même pied que dans tous les départemens de l'Empire. Il y aura à Munster un receveur général, &c. La population de ce département s'élève à 239,375 individus, savoir : dans l'arrondissement de Munster, 60,772; dans celui de Rees, 65,648; dans celui de Steinfurt, 75,523; et dans celui de Northom, 37,412.

— On va construire trois aqueducs sous le canal de l'Ourcq, dans l'arrondissement de Meaux. On exhaussera aussi les digues de la Seine, entre Asnières et Gennevilliers.

— M. Jacques André Emery, ancien supérieur du séminaire de S.-Sulpice, et conseiller titulaire de l'université impériale, est mort le 27 de ce mois, au séminaire diocésain, à Paris. Il étoit âgé de 79 ans. (*Jour. de l'Empire.*)

PROVINCES ILLYRIENNES.

Trieste, 10 mai. On écrit de Constantinople en date du 27 avril qu'une des femmes de Sa Hauteesse vient d'accoucher.

— L'année s'annonce dans ce pays sous les plus heureux auspices; toutes les récoltes donnent les plus belles espérances. La vigne est déjà extrêmement avancée sur tout le littoral illyrien, et les arbres chargés de fruits offrent un tableau aussi riche que varié. Les pays voisins sont également favorisés. On ne se rappelle pas d'avoir vu dans la haute Italie un printemps aussi constamment beau que cette année, et on écrit du haut Tyrol: Nos vallées offrent maintenant l'image de la plus riante abondance. Les arbres sont en fleurs, les prés verdissent et toutes les semences se développent. La neige qui couvroit les montagnes, ramollie par de chaudes et fréquentes ondées, fond et grossit les torrents et les ruisseaux. Les avalanches nous inspirent peu de crainte, parce que l'hiver a été court et doux et que les neiges n'étoient pas épaissies.

— On a déjà fait connoître plusieurs fois dans ce journal que tous les paquets et lettres adressés au Directeur du Télégraphe doivent être affranchis. Plusieurs abonnés cependant négligent encore cette précaution, et s'exposent ainsi à voir leurs lettres demeurer au rebut. Ils sont de nouveau prévenus que l'affranchissement est de rigueur et que toute lettre taxée sera refusée. On rappelle aussi que le prix d'abonnement doit être déposé entre les mains du Directeur des Postes de l'arrondissement, qui devra en délivrer une reconnaissance conforme au modèle imprimé adopté par l'Administration des Postes, et que cette reconnaissance doit être adressée aussitôt au Directeur du Télégraphe. Les abonnés qui n'ont pas encore rempli cette obligation sont tous invités à s'acquitter sans plus différer.

— Le prix de l'abonnement est de 5 fr. pour trois mois, de 10 fr. pour 6 mois, de 20 fr. pour l'année. Le prix de trois insertions consécutives de tout avis ou annonce, en une seule langue est de 3 fr., en deux langues de 5 fr., en trois langues de 6 fr.